



Quelles suites à mes erreurs ?

Par Saint42

Bonjour,

J'ai été victime d'une agression violente me causant deux fractures aux vertèbres. Ceci étant l'issue de la soirée.

J'ai 3 plaintes contre moi de personnes qui affirment que je les ai menacés de mort dans un café, que j'allais ramener des armes et tout casser. Les trois personnes s'accordent à dire les mêmes menaces de ma part. J'ai mis un coup de poing à une de ces trois personnes (aucune ite pour lui et aucun document médical). Je ne me souviens plus de ces propos et de ce coup. J'ai reconnu avoir bu de l'alcool en étant conscient de la situation. A l'issue de la soirée, j'ai été violemment attaqué par plusieurs individus à la sortie du café par un groupe avec lequel j'ai eu des altercations verbales. Plusieurs témoins témoignent du lynchage que j'ai reçu et de mon état inconscient à l'arrivée des secours.

J'ai un casier judiciaire vierge et je suis fonctionnaire. J'ai montré une carte professionnelle que je n'aurais pas dû, sans abuser de cette carte.

Quelles suites vais-je avoir ? J'ai très peur de ces sanctions et du tribunal...

Merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

On ne peut pas prédire les décisions du juge. Par contre ce qui est certain c'est qu'il vous faut un avocat qui vous aidera à défendre vos droits.

Trouvez rapidement un avocat.